

Comité syndical
Séance du jeudi 30 mars 2017
PROCES VERBAL

L'an deux mille dix-sept le jeudi trente mars, à quatorze heures, le Comité Syndical s'est réuni à PORT-SAINTE-MARIE, salle « Saint Clair », sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC

Vice-présidents territoriaux :

MM. Jean-Louis COUREAU, Françoise LABORDE, Christian LUSSAGNET, Pierre SICAUD, Bernard LAVERGNE, Claude BINET, Jean- Pierre LORENZON et Patrick CASSANY.

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Patrick GAUBAN, Germinal SALSENCH, Daniel GUIHARD, Patrick PIAZZON, Xavier DOVILLEZ, Bernadette NICOMEDE-SNOECK, Pascal CUCCHI, Lionel LABARTHE, Pierre ALLEMAND, Gilbert BOUSSUGUE, Christine BIELLE, Christian PEZZUTI, Olivier DAMASIN, Éric PECH, Alain DE VOS, Jacques TERRIERE, Bernard VERGNES, Jean- Claude VALADIER, J. Jacques TURC, François THOLLON POMMEROL, Nicole GERION, Michèle DUCLERCQ, Dominique PASCUAL, Pascal DOUCET, Thierry MEILLIER, Claudine PINOTEAU, Jean-Claude CAVAILLE, Rémi MOREAU, Sylvie COSTA, Andrée AUVRAY, Chantal MAURES, Edouard DELORME, Olivier AILLET, Josiane DUFAU, Marie Chantal TRINQUE, André COTS, Pierre CHAUVEL, Philippe CASTANIER, Gérard CASTILLO, André APPARITIO, Jean-Pierre PEROLARI, Georges RODIER, Rodolphe BERNOU, Daniel MARTET, Nicole BERNADET, Jean-Paul DESTIEU, Serge D'HERIN, Christian DIEUDONNE, Michel KAUFFER, Joël BERNARD, Serge PERES, Joëlle LABADIE, Robert RIEUCAUD, Marie Françoise DACHY, Raymond ZINEZI, Isabelle LABONNE, Alain WIDEMANN, Christian LAMY, Guy ALAZARD, Pascal DE BRITO, Jean-Marie GARY, Gérard FIX, Magalie CANO-HERNANDEZ, Françoise DEVILLE, August FLORIO, Christian DUPUY, Michel PAGES, David GREEN, William BALDI, Pascal DANDY, Georges Robert PINIELLO, Serge COSTELLA, Jean-Louis VINCENT, Thierry BOZZELLI, Maurice PIERRE, Marie France VILLES, Henri MATTANA, Jean BORDIN, Michel DARROUMAN, Roland SOCA, Jean-Pierre ADAM, Michel WEHR, Aldo RUGGERI, Hélène DA ROS, Christian PENOT, Thierry TRIAYRE, François SCHUSTER, Andrée JARDEL, Jean-Michel MESSI, Claude NAY, Didier RESSIOT, Antoine MILANESE, Michel SAVY, Christine MERLIN CHABOT, Claude CRISTOFOLI, Michel DAYNES, Bernard RICCI, Jean-Claude MALCAYRAN, Guy BALANCIE, Christian ROBERT, Claude MARIN, André FERNANDEZ, Alain ARMIHAC, Janik CAZETTE, Daniel RIVETTA, Elise IGOUNET, Joël BRAZORROTTO, Christiane LARTIGUE, Daniel RENTENIER, Gilles GUERIN, Jean-Pierre VICINI, Claude MOINET, Daniel DUROSIER, Philippe LEYGUES, Jean-Claude LOUIT, Jean-François PECQUEUR, Francis PINASSEAU, Bernard SENGENES, Jean-Pierre CHALAH, Annie LACOUE, Christian PAJOT, Bernard SPERANDIO, Joël FIEVET, Pierre GRANGE, André BONNEILH, Jean-Pierre CALMEL, Michèle LAFOZ, Denis GUILLOU, Bruno ROSSETTO, Marie Claude VINCENZI, Jean-Pierre BAZON, Lino DALLA SANTA, Bernard PATISSOU.

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Christian LAFOUGERE, Gérard MARBOTTE, Romain JOLLY, Jean-Charles ROUJOL, Michel MINGO, Alain LERDU, Jean-Claude RIGAUD, Daniel DUFFIEUX, Christophe MORISSET, Marc DE LAVENERE-LUSSAN, Serge GAROSTE, Roland FOLCHER, Alain SIMONETTO, Mélanie DUS, Julie CASTILLO, Christine ROSE, Daniel PILLON, Catherine BERNARD, Josette WOHMANN, Ronan PERCHOC, Jean-Claude

MAXANT, Gilbert GUERIN, Sébastien BOULLAND, Marius DAL CIN, Michel DOUSSINE, Jean-Jacques CAPDEVILA, Serge LARROCHE, Nicolas RAVEL, Jean-Pierre VIGNAUD, André DULIN, Jean-Louis LEMANACH, Pierre LAPEYRE, Etienne RAUZET, Jean-Marie LOUVEL, Chrystel COLMAGRO, Paul BORDES, Pierre DURAND, Jean-Claude MARCANDELLA, Didier BARROIS, Patrick JEANNEY, Jean-Max MARTIN, Pascal BOUTAN, Jean-François GUILLOT, Alain GIBRAT, Jacques TOURNADE, Christian BROCHEC, Jean MARBOUTIN, Serge CARBONNET, Francis DUTHIL, Daniel PINEDE, Françoise JORREY, François BOUYOU, Jean-François BOULAY, Roger PERON, Thierry PITTICO, Jérôme BONNE, Marie Noëlle FAURE, Guy VIGNERON, Laurent BOLZER, Henri GAVA, Frédéric PENETIER, Patrick CARREGUES, Charles CHAMPENOIS, Marcel CALMETTE, Gérard ANDRE, Gérard MULLER, Alain DUPUIS, Christian PEJEAN, Christiane LAFAYE-LAMBERT, Pascale LAMOINE, Christelle PELLEGRIN, Christophe ROUDIL, Francine LALETTE, Jean GRANADOS, Michel COUZIGOU, Pierre MALEYRAN, Silvano FAELLA, Joël BUCHARD, René ORTYL, Guy CLUA, Yves LOUBAT, Michel LATASTE, Yves MAHIEU, Jean-Paul GLORYS, Alain VEYRET, Rogers STEFFAN, Jean-Michel POIGNANT, Grégory CAMARA-GONZALES, Jean-Louis BONETTI, Joël SCIE, Thérèse SANIAL, Eric DEMARIA, Yan BIHOUEE, Bruno BUISSON, Jean-Louis LALAUDE, Jean-Robert GAROSTE, Alain BROUILLET, Serge CADRET, Bernard MARTIN, Denis DITEIL, Gilbert TOVO, Jean-Michel DE SAINT-SIMON, Marie Thérèse POUCHOU, Guy Frédéric ALBASI, Serge VASSAL, Jean-Claude FORNASARI, Philippe DOMAGALA, Alain CLAVERIE, Lionel FEUILLAS, Christophe COURRGELONGUE, Francis SERRES, Line LALAURIE, Michel BROUSSE, Jean-Louis MOLINIE, Jacques DUBICKI, Jean-Pierre MOULY, Jean-Paul BOUCHER, Didier CAYSILLE, Régine POVEDA, Didier BALSAC, Jean-Marie QUEYREL, Alexandre DA DALT, Jean-Pierre GUEZET, Christine POSPICHEK-PRIGENT, Alain BUGGIN, Serge CADIOT, Céline LABBE, Denis MORVAN, Jean-Jacques FOULOU, Michel JAY, Gérard LAFON.

Assistait également à la séance :

M. Jean-Pierre NAÏBO, commune du MAS D'AGENAIS.

Secrétaire de séance : Mme Françoise LABORDE

Les services du Syndicat étaient représentés par :

MM. Gérard PENIDON (Directeur Général), Julien MADELPUECH (DGA Technique), Jeanne FALZON (DGA Administrative), Nathalie CLARISSOU (Responsable du service Ressources) et Michèle SAGET (Responsable du service Administration Générale).

Madame la Présidente Geneviève LE LANNIC remercie la municipalité de PORT SAINTE MARIE pour son accueil ainsi que tous les participants.

Le Procès-verbal de la réunion du 23 février 2017 est adopté à l'unanimité sans modification.

La séance s'est déroulée selon les thématiques suivantes :

- Administration Générale
- Délégation de services publics
- Finances
- Informations/Questions diverses

① ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Transferts de compétences (AEP, AC-ANC) de la CDC Duras depuis le 1^{er} janvier 2017 : modification statutaire et installation des délégués

Suite à l'intégration dans ses statuts des compétences « eau potable » et « assainissement » (AC+ANC), la Communauté de Communes du Pays de Duras a décidé par délibération du 29 juin 2016 de laisser le Syndicat Eau47 les exercer directement sur les 17 communes membres (transfert de compétences par représentation-substitution). Le périmètre et les compétences exercées par Eau47 sont donc strictement identiques à l'existant. Cette modification statutaire a été validée par Arrêté préfectoral du 21 décembre 2016.

De plus, par délibération du 8 mars 2017, la CDC de Duras a désigné des délégués pour la représenter au sein des instances d'Eau47 ; il s'agit strictement des mêmes personnes que celles désignées initialement par chaque commune.

En séance, le Comité syndical a pris acte du transfert de ces compétences par représentation-substitution, a installé immédiatement les délégués désignés par la CDC de Duras et les a reconduits dans leurs fonctions actuelles.

Ces modifications seront intégrées dans la liste des membres d'Eau47 annexée aux statuts et au Règlement intérieur du Syndicat. Elles seront pour cela notifiées pour avis aux membres d'Eau47, avant validation par Arrêté préfectoral.

2. Modification des statuts d'Eau 47 sur la compétence ANC

L'article 2.2 des statuts d'Eau47 détaille le contenu de la compétence « Assainissement non collectif » telle qu'elle est exercée par Eau47 pour ceux de ses membres qui la lui transfèrent.

Il est apparu que les missions mentionnées : « *Entretien, travaux de réalisation et de réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange* » ne sont en réalité pas exercées par le Syndicat. Les missions réellement exercées sont celles liées à la compétence de « Contrôle ».

Or, cette mention est trop ambiguë et peut prêter à confusion. C'est pourquoi le Comité syndical a validé la suppression de ces termes dans les statuts. Pour autant, le Syndicat poursuivra son action de mise en place de la réhabilitation subventionnée des particuliers par l'Agence de l'eau ou sur l'obtention par le syndicat de subventions pour les services proposés aux usagers.

② DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

3. Modification de l'échéance du contrat de DSP « eau potable » du Sud du Lot en vigueur

Par délibération du 17 novembre 2016, l'Assemblée délibérante a décidé de modifier les échéances de certains contrats de DSP en vigueur (AEP : décembre 2018, AC : décembre 2019) aux fins d'harmonisation, après avis des Commissions territoriales et de la CCSPL. Ultérieurement, le Comité sera appelé à choisir le mode de gestion de ces services pour les années futures (a priori inchangé pour ces secteurs), et à envisager le regroupement des contrats de Brame et Nord Marmande. Cette décision sera soumise à l'avis des Commissions Territoriales concernées et de la CCSPL.

Pour le Territoire du Sud du Lot, avant de se prononcer sur la prolongation éventuelle du contrat, la Commission dédiée au Territoire du Sud du Lot avait souhaité disposer d'une étude comparative sur les incidences des deux modes de gestion. Suite à une nouvelle réunion de la Commission du 16 février dernier au cours de laquelle l'étude a été exposée, la Commission du Sud du Lot a conclu au choix de la poursuite de la délégation de service public.

Pour ce Territoire le Comité syndical après délibération a validé que le contrat de DSP « eau potable » du Sud du Lot soit prolongé de 6 mois, soit jusqu'au 31.12.2018.

③ FINANCES

Tous les éléments ci-dessous ainsi que de nombreuses autres données, graphiques, histogrammes, sont consultables en ligne sur le site internet d'Eau47 : www.eau47.fr /rubriques Budgets.

ÉLÉMENTS FINANCIERS STRUCTURANTS BP 2017

→ Des marges de manœuvre financières conséquentes mais à surveiller



4. Approbation des Comptes administratifs 2016

Le résultat de clôture de l'exercice 2016 pour les budgets sont repris dans le tableau ci-dessous :

CA 2016

SYNTHESE DES RÉSULTATS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2016

	Budget principal EAU47	EAU POTABLE	ASS. COLLECTIF	REGIE EAU POTABLE	REGIE ASS. COLLECTIF	ASS. NON COLLECTIF	SOLIDARITE	total
Résultat de Fonctionnement	626 733	7 655 329	5 093 255	811 505	59 084	2 546 228	79 715	16 871 848
Résultat d'Investissement	-21 007	-1 456 409	789 640	405 175	4 634	12 903	0	-265 064
Résultat de clôture	605 726	6 198 921	5 882 894	1 216 680	63 718	2 559 131	79 715	16 606 785

Soit TOTAL (réel + ordre, Fct + Ivt):

DÉPENSES : 39 776 785 €

RECETTES : 56 391 044 €



Le Comité syndical a approuvé les comptes administratifs des budgets ci-dessus à l'unanimité des membres présents.

5. Approbation des Comptes de gestion 2016

Les résultats des comptes de gestion 2016 dressés par la DGFIP et retraçant les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle des comptes administratifs et comportant une balance générale et un bilan comptable, étant en stricte concordance avec les données des comptes administratifs, ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

6. Affectations des résultats 2016

Les affectations de résultats ont été adoptées à l'unanimité des membres présents.

Budget principal **AFFECTATION ET REPRISES DU RÉSULTAT 2016** EAU47 **BP 2017**



en euros	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
	CA 2016	CA 2016	RAR	
Dépenses	2 598 647	142 402	10 000	
Recettes	3 225 380	121 395	0	
Résultat (excédent/ déficit)	626 733	- 21 007	- 10 000	
EXCÉDENT DE CLÔTURE		605 725		
Capacité de financement		595 725		

Affectation et reprise des résultats 2016	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	0 €	21 008 € (D.001)
Recettes	595 725 € (R.002)	31 008 € (c/1068)

Budget annexe **AFFECTATION ET REPRISE DU RÉSULTAT 2016** EAU POTABLE **BP 2017**



en euros	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
	CA 2016	CA 2016	RAR	
Dépenses	6 663 673	16 847 415	5 649 438	
Recettes	14 319 003	15 391 007	1 822 387	
Résultat (excédent/ déficit)	7 655 329	- 1 456 408	- 3 827 051	
EXCÉDENT DE CLÔTURE		6 198 921		
Besoin de financement			- 5 283 459	

Affectation et reprise des résultats 2016	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	/	1 456 408 € (D.001)
Recettes	2 371 870 € (R.002)	5 283 459 € (c/1068)

Budget annexe **AFFECTATION ET REPRISE DU RÉSULTAT 2016** ASSAINISSEMENT COLLECTIF **BP 2017**



en euros	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
	CA 2016	CA 2016	RAR	
Dépenses	2 756 863	8 441 632	2 748 960	
Recettes	7 854 640	9 230 280	1 495 180	
Résultat (excédent/ déficit)	5 097 777	788 648	- 1 253 780	
EXCÉDENT DE CLÔTURE		5 886 425		
Capacité de financement			4 632 645	

Affectation et reprise des résultats 2016	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	/	0 € (c/ D.001)
Recettes	4 078 807 € (R.002)	1 018 970 € (c/1068) 788 648 € (c/ R001)

Budget annexe **AFFECTATION ET REPRISE DU RÉSULTAT 2016** ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF **BP 2017**



en euros	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
	CA 2016	CA 2016	RAR	
Dépenses	772 491	-	0	
Recettes	3 318 719	37 809	0	
Résultat (excédent/ déficit)	2 546 228	37 809	0	
EXCÉDENT DE CLÔTURE		2 584 038		
Capacité de financement		2 584 038		

Affectation et reprise des résultats 2016	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	0 €	0 €
Recettes	2 546 228 € (R.002)	37 809 € (R.001)

Budget annexe **AFFECTATION ET REPRISE DU RÉSULTAT 2016**
RÉGIE EAU POTABLE **BP 2017**



en euros	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
	CA 2016	RAR	CA 2016	RAR
Dépenses	1 357 779	19 198	70 592	46 318
Recettes	2 170 982	17 385	475 768	0
Résultat (excédent/ déficit)	813 204	- 1 813	405 175	- 46 318
EXCÉDENT DE CLÔTURE			1 218 379	
Capacité de financement			1 170 248	

Affectation et reprise des résultats 2016	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	0 €	0 €
Recettes	813 204 € (R.002)	0 € (c/ 1068) 405 175 € (R.001)

Budget annexe **AFFECTATION ET REPRISE DU RÉSULTAT 2016**
ASSAINISSEMENT COLLECTIF **BP 2017**



en euros	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
	CA 2016	RAR	CA 2016	RAR
Dépenses	102 204	15 679	0	0
Recettes	161 288	20 313	0	0
Résultat (excédent/ déficit)	59 084	4 634	0	0
EXCÉDENT DE CLÔTURE			63 718	
Capacité de financement			63 718	

Affectation et reprise des résultats 2016	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	0 €	0 €
Recettes	59 084 € (R.002)	4 634 € (R.001)

Budget annexe **AFFECTATION ET REPRISE DU RÉSULTAT 2016**
SOLIDARITÉ **BP 2017**



en euros	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
	CA 2016	RAR	CA 2016	RAR
Dépenses	13 880	-	0	0
Recettes	93 595	-	0	0
Résultat (excédent/ déficit)	79 714	-	0	0
EXCÉDENT DE CLÔTURE			79 714	
Capacité de financement			79 714	

Affectation et reprise des résultats 2016	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	0 €	0 €
Recettes	79 714 € (R.002)	0 € (R.001)

7. Budgets Primitifs

Les principaux fondements ayant contribué à l'établissement des budgets sont repris dans le schéma ci-après.

Les budgets primitifs ont tous été adoptés à l'unanimité des membres présents.

BP 2017

SYNTHESE DES BUDGETS - EXERCICE 2017

Équilibre Dépenses = Recettes ; réel + ordre

Budget principal EAU47 **EAU POTABLE** **ASS. COLLECTIF** **REGIE EAU POTABLE** **REGIE ASS. COLLECTIF** **ASS. NON COLLECTIF** **SOLIDARITE** **total**

En milliers d'euros	EAU POTABLE	ASS. COLLECTIF	REGIE EAU POTABLE	REGIE ASS. COLLECTIF	ASS. NON COLLECTIF	SOLIDARITE	total	
Section de Fonctionnement	3 378	11 353	8 128	1 870	634	3 313	28 772	
Section d'Investissement	596	31 545	22 424	806	58	50	55 479	
Total	3 974	42 898	30 552	2 675	692	3 363	84 251	
Évol BP16/ BP17	+ 580 +17%	+ 1 715 + 4%	+ 3 367 +12%	- 422 -14%	+504 +270%	+40 +1%	+4 +4%	5 789 + 7%



Soit TOTAL (Dépenses/ Recettes ; Fct/ lvt):

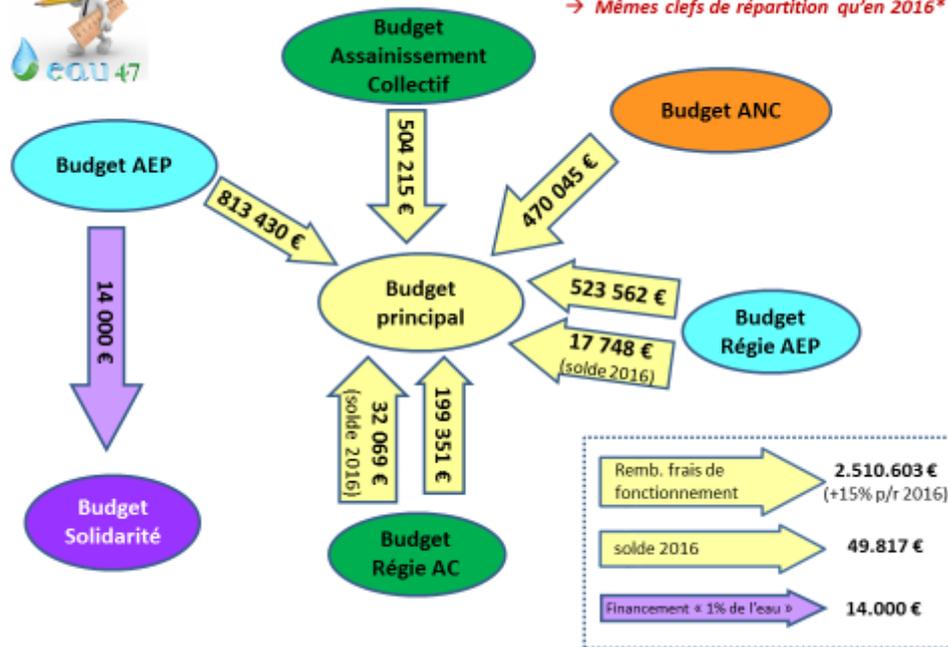
Réel : 58 876 766 €

Ordre : 25 374 348 €



LES MOUVEMENTS INTER BUDGETS (MIB) – BP 2017

→ Mêmes clefs de répartition qu'en 2016*

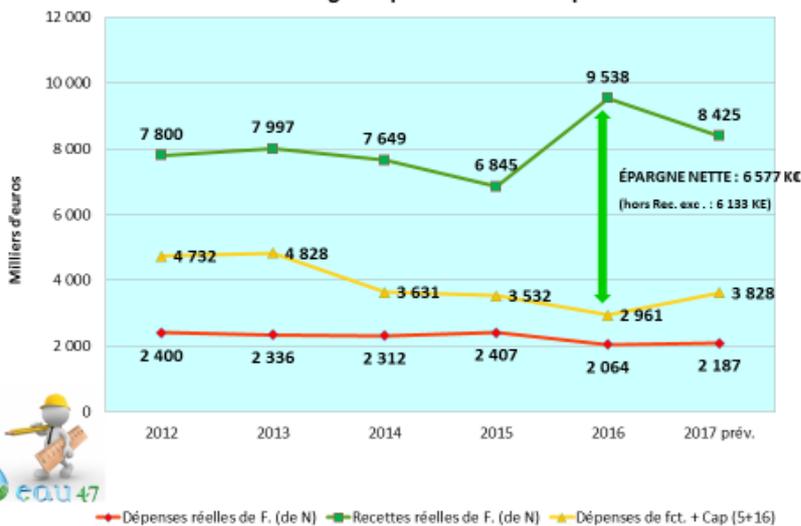


Budget annexe
EAU POTABLE

CAPACITÉS FINANCIÈRES

BP 2017

Evolution des charges et produits réels d'exploitation

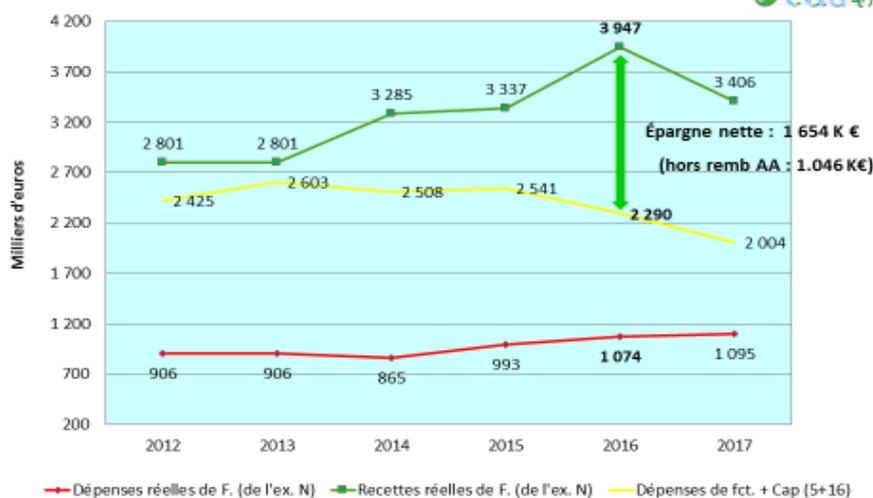


Budget annexe ASSAINISSEMENT COLLECTIF

CA 2016

CAPACITÉS FINANCIÈRES

Évolution des charges et produits d'exploitation



8. Adoption du tarif 2017 de l'adhésion des collectivités adhérentes

Le Comité syndical a adopté le tarif 2017 relatif à l'adhésion à Eau47, en le maintenant à 1 €/branchement AEP, selon le détail suivant :

<u>Collectivités</u>	<u>Participation en €</u>
SI Damazan-Buzet	2 146
SI Cocumont	3 703
SI Sud de Marmande	1 359
SI La Lémance	10 787
SI Clairac-Castelmoron	2 608
Aiguillon	366
Ambrus	63
Nérac	2 550
Total	23 582 €

9. Modification de la répartition entre « part investissements mutualisés » et « part exploitation » pour la redevance « Assainissement collectif » sur la commune de Casteljalous

Le Comité a approuvé les corrections suivantes à apporter au tarif 2017 fixé pour la redevance AC des usagers de la commune de Casteljalous. Il s'agit de modifier la répartition entre « part investissements mutualisés » et « part exploitation » pour l'aligner sur celle pratiquée sur le Territoire de la Porte des Landes, sans en changer le tarif global facturé à l'utilisateur :

TERRITOIRES EN RÉGIE Assainissement collectif - Abonnement ordinaire	Tarifs 2017	
	Abonnement, en € HT / semestre	Consommation, en € HT / m3
Commune de CASTELJALOUX (centre-ville) <i>Rappel : tarifs adoptés le 17nov16 :</i>	(40,00 €)	(1,18 €)
Part « exploitation »	16,00 €	0,43 €
Part « investissements mutualisés »	24,00 €	0,75 €
Nouvelle répartition proposée :		
Part « exploitation »	30,00 €	1,08 €
Part « investissements mutualisés »	10,00 €	0,10 €

④ COMMANDE PUBLIQUE

10. Groupement de commande exceptionnel pour travaux (assainissement/ pluvial) sur la commune de Penne d'Agenais, secteur de Carlane

Le Syndicat Eau47 exerce la compétence « assainissement » sur la commune de Penne d'Agenais. A ce titre, il conduit une opération de réhabilitation du réseau public d'assainissement du secteur de Carlane, dont les travaux sont inscrits au Plan Pluriannuel d'investissement 2015-2020 et la réalisation prévue pour l'année 2017. Ces travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement obligent la commune de Penne d'Agenais à procéder à la restructuration de son réseau d'eaux pluviales sur le secteur considéré. Les travaux sur le réseau pluvial sont estimés à 89 700 € HT.

Le Comité a accepté que soit constitué un groupement de commandes avec la commune, et à autoriser la Présidente à signer la convention constitutive en détaillant les règles de fonctionnement. Il s'agit d'un groupement de commandes temporaire limité à cette seule opération, permettant de rationaliser la commande. Eau47 serait désigné coordonnateur. Chaque membre du groupement sélectionne l'attributaire signe, et notifie le marché qui le concerne, émet les ordres de service, et procède au paiement des travaux.

DIVERS

11. Information sur la modification statutaire du Sdee47 (Syndicat Départemental d'Electricité et d'énergies de Lot-et-Garonne)

Dans le cadre de son partenariat avec le Sdee47, le Comité syndical est tenu informé du projet de nouveaux statuts du Sdee47, liés aux évolutions majeures apportées par les lois NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et TECV (Transition Energétique pour une Croissance Verte).

© INFORMATIONS SUR LES POUVOIRS ET COMPETENCES DELEGUES

Conformément aux articles L 5211-9 et 10 du CGCT, une communication des décisions a été portée à la connaissance des élus.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 15 heures.

Le secrétaire de séance

Mme Françoise LABORDE